

HANGENBIETEN

Aujourd'hui



JOURNAL
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°55 - DÉCEMBRE 2019



Sommaire

Le mot du maire
Conseil municipal
Vie communale
L'écho de nos écoles
Médiathèque
Vie associative

État civil
Divers
Vie pratique

*La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent un
Joyeux Noël*



Diffusion gratuite
Mairie de Hangenbieten
Tél. : 03 88 96 01 27
Email : contact@hangenbieten.fr
Site : www.hangenbieten.fr

Ce bulletin couvre la période du
14 juin au 30 novembre 2019

Directeur de la publication :
André BIETH

Numéro tiré à 900 exemplaires
Reproduction et vente interdites

Composition et impression :
Imprimerie Sostralib - Bischheim
03 88 04 17 24 - info@sostralib.fr

Dépot légal : décembre 2019

*Par respect de l'environnement, ce
document est imprimé sur du papier sans
chlore issu de forêts gérées durablement*



Mesdames, Messieurs,

En marge de la campagne électorale pour les municipales des 15 et 22 mars 2020 et en conformité avec le code électoral, ce numéro de Hangenbieten aujourd'hui ne comportera pas le mot du Maire.

Cependant, je remercie chaleureusement les services municipaux, les élus, les associations, les parents d'élèves et tous les bénévoles sur lesquels je peux compter tout au long de l'année.

Sans oublier, toutes les forces vives en particulier nos commerçants et chefs d'entreprises qui font vivre notre commune.

J'adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Belle année 2020 !

Votre Maire
André BIETH.



DÉLIBÉRATIONS 2019

SÉANCE DU 15 JUILLET 2019

Décision modificative

Le conseil municipal décide d'acquérir un ordinateur supplémentaire pour la mairie et du renouvellement de l'ordinateur de la médiathèque.

Ravalement de façade

Le conseil municipal décide le versement d'un montant de

- 576 € à M. et Mme NOEPEL – 18 rue des fleurs – 67980 HANGENBIETEN
- 639 € à M. HEITZ – 4A rue des Prés – 67980 HANGENBIETEN

Inauguration de la nouvelle école élémentaire

Le conseil municipal décide que les dépenses nécessaires pour l'organisation de l'inauguration de la nouvelle école élémentaire seront imputées au compte 6232.

Installation d'un bâtiment modulaire

Ces deux dernières années, le nombre d'enfants scolarisés est en nette progression. Les bâtiments communaux sont saturés.

Le périscolaire « primaire » est complet avec 60 enfants inscrits pour la rentrée prochaine.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, le périscolaire « maternelle » était installé dans l'école maternelle.

Vu l'ouverture d'une troisième classe à la rentrée 2019-2020, l'école ne peut plus accueillir le périscolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les devis de la société Vosges Environnement, pour l'installation d'un bâtiment modulaire s'élevant à la somme de 19 195,06 € TTC et de la société PONTIGGIA d'un montant de 9 744 € TTC pour la préparation du terrain.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2019

Intercommunalité : Rapport d'activités SIVU les Châteaux

Le conseil municipal prend acte des rapports d'activités 2018 de la FDMJC, délégataire du service périscolaire et de l'AGES, délégataire du service petite enfance.

Intercommunalité : Rapport d'observations définitives 2017

Après en avoir débattu, les membres du conseil municipal approuve le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour l'exercice 2017.

Intercommunalité - Ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2019 voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement tels que présentés par l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour la commune de Hangenbieten, sont concernés les études et travaux de la rue des Prés.

Intercommunalité : Projets sur l'Espace Public

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au lancement, à la poursuite des études et la réalisation des travaux des opérations prévues en 2020 par l'Eurométropole de Strasbourg.

Ravalement de façade

Le conseil municipal décide le versement d'un montant de

- 432 € à M. WESLEY Ameyo - 16 rue des Saules – 67980 HANGENBIETEN
- 318 € à M. KANE Van Dieu – 19 rue des Peupliers – 67980 HANGENBIETEN

Subvention psychologique scolaire

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 200€ à Madame MUSQUER Patricia, psychologue de l'Education nationale dans les écoles de secteurs des collèges de Geispolsheim, Achenheim et Duttlenheim.

Location bâtiments communaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à mettre en place des contrats de location :

- Pour le logement sis 1 rue des Eglises. Le bail aura une durée de 1 an.
- Pour l'occupation de l'ancienne classe du bâtiment 2 dans la cour de la Mairie pour des cours de Kettlebell.

Fêtes et cérémonies

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde le versement de la somme de 1000€ à l'association USH pour la participation aux frais des festivités du 13 juillet 2019.

Convention cadre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- AUTORISE le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service intérim du CDG 67, en fonction des nécessités de services,
- AUTORISE le Maire à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service intérim avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents,
- DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à disposition de personnel par le CDG 67, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

Curiosité vue dans le village



Régine M Tatouages

depuis 2008

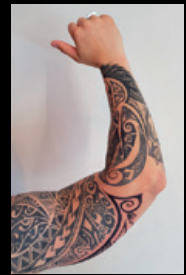
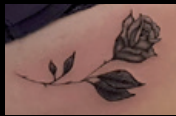
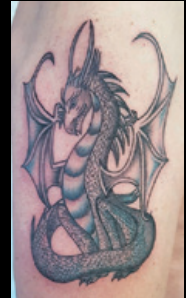
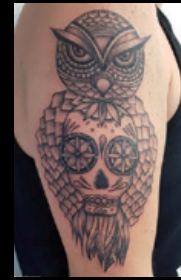
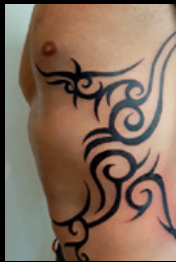
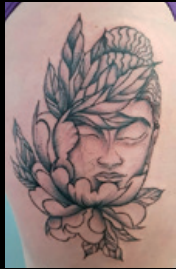
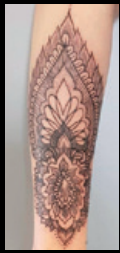
Des Créations
à votre Image,
selon vos Envies
et votre Personnalité

tout en finesse...

Tél. : 06 30 76 49 55

www.regine-m.fr

 Régine M



Régine M - Tatouages · 4 rue de l'École · 67980 Hangenbieten · Sur rendez-vous



Travaux en cours

HANGENBIETEN
Résidence les Hauts Lieux
Dernier lot

> 2P + TERRASSE 145 000 €

Livraison 4^e trimestre 2019



CONDITIONS
TRÈS FAVORABLES
POUR LE PRÊT À TAUX ZÉRO



INVESTISSEURS,
PROFITEZ
D'UNE TVA RÉDUITE



Lancement

Investisseurs
profitez
de la loi Pinel

LINGOLSHEIM
VILLA GABRIELLE
Résidence de 10 lots

3P + GRANDE TERRASSE 221 600 €

4P À PARTIR DE 282 000 €

Prestations haut de gamme

Garages en sous-sol

Démarrage en cours



Possibilité de réalisation
à Furdenheim

**MAISONS INDIVIDUELLES,
HABITEZ COMME VOUS AIMEZ**

GSB Immobilier est constructeur de maisons individuelles.

Nous maîtrisons les savoir-faire, les techniques et la réglementation spécifique de la construction de maisons très basse consommation.

Nous sommes spécialistes en Alsace de la maison ossature bois sur mesure.

Nous prônons la qualité et construisons des maisons ossatures bois ou des maisons passives dans nos ateliers de Hangenbieten.

Nous imaginons ensemble une maison bien pensée, répondant parfaitement aux besoins et aux envies de toute la famille.

GSB.
IMMOBILIER

03 88 96 59 80
06 79 03 12 63

www.gsb-immobilier.fr

urban@gsb-immobilier.fr

Transport en commun à la demande

Depuis le 14 novembre (en sus du service sur réservation), la CTS a mis en place un service collectif en complément des lignes existantes, desservant 13 communes de l'Eurométropole soit 80 arrêts CTS de 06h à minuit sur des itinéraires libres.

La réservation se fait via internet, par téléphone, ou sur l'application « Flex'hop » allant de 15 jours à 30 minutes avant le départ.

flex'hop Z1

C'EST OÙ ?

DÉPLACEMENTS POSSIBLES ENTRE TOUS LES ARRÊTS DE BUS ET DE CARS DE :

Achenheim • Blaesheim • Breuschwiickersheim • Entzheim • Fegersheim • Geispolsheim • Hangenbieten • Holtzheim • Kolbsheim • Lipsheim • Oberschaeffolsheim • Osthoffen • Wolfshiem

MAIS AUSSI...

Avec flex'hop Z1, démarrez ou poursuivez vos déplacements à partir de ces arrêts multimodaux situés en dehors de la zone :

- Station Grafenstaden
- Station Lingolsheim Alouettes
- Station Poteries
- Gare TER - Lingolsheim Gare
- Arrêt La Vigie (Ostwald)

Ce nouveau service est complémentaire aux lignes régulières qui desservent le secteur :

12 22 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70

PLUS DE 80 ARRÊTS CONCERNÉS PAR CE SERVICE !



Transport en commun sur réservation

Depuis le 21 août dernier, nous avons la possibilité d'aller ou revenir de la gare SNCF d'Entzheim dans la journée pendant les heures creuses.

Ce service est réservable en semaine, les week-ends et jours fériés.

LE TRANSPORT EN COMMUN SUR RÉSERVATION C'EST FACILE !



COMMENT FAIRE ?

1

S'INSCRIRE ET RÉSERVER SON VOYAGE

- Consultez la fiche horaire pour connaître les horaires des TER en correspondance avec ce service.
- Créez votre compte lors de votre première réservation.
- Indiquez la date et l'horaire du voyage, les arrêts de départ et d'arrivée souhaités, ainsi que le nombre de passagers - y compris le(s) enfant(s).
- Une fois la réservation enregistrée, vous recevrez un email de confirmation.

2

LE JOUR DE VOTRE VOYAGE

- 1 heure avant le départ, vous recevrez un sms vous rappelant le trajet réservé.
- 15 minutes avant le départ, un sms vous confirmera l'horaire précis du départ et le lieu de prise en charge (arrêt et direction).

IMPORTANT

Pour bénéficier de ces confirmations, un numéro de portable est indispensable lors de l'inscription au service.

QUAND RÉSERVER ?

- Jusqu'à 30 minutes avant le départ souhaité, pour un maximum de souplesse.
- Jusqu'à 15 jours avant la date souhaitée, pour plus de liberté.

RÉSERVATIONS à partir du 21 août 2019

COMMENT RÉSERVER ?

Vous avez 3 possibilités :



Le site
24h/24 et 7j/7
www.cts-strasbourg.eu
rubrique Se déplacer / Transport à la demande



Appli CTS
24h/24 et 7j/7

N° Vert

0 800 200 120 Service & appel gratuits

Ouverture de la centrale téléphonique du lundi au vendredi : de 6h à 20h les samedis, dimanches et jours fériés* : de 6h à 16h

*sauf 1^{er} mai

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le transport en commun à la demande fonctionne pendant les heures creuses, en complément des lignes 42 43 44 sur le principe d'une réservation obligatoire, de 15 jours à 30 minutes avant le départ.
- Le véhicule, au départ ou à destination de la Gare d'Entzheim-Aéroport, dessert vos arrêts de bus habituels.
- Les horaires indiqués en arrivée ou au départ de la gare d'Entzheim sont fixes et servent de référence pour la réservation des trajets, afin de permettre une correspondance avec les TER en liaison avec Strasbourg.
- Les véhicules de transport en commun à la demande étant de petite capacité, nous vous conseillons d'anticiper votre réservation !

BON À SAVOIR !

Le service est accessible avec un titre de transport CTS valide.

- Vous êtes client régulier et voyagez avec un abonnement CTS ? Résident de l'Eurométropole de Strasbourg, voyagez sans surcoût sur les lignes TER de l'Eurométropole sur présentation d'une contremarque délivrée à l'agence commerciale CTS.
- Vous êtes client occasionnel et n'avez pas encore de titre de transport ? En dernier recours, vous avez la possibilité d'acheter à bord des véhicules le Ticket Secours à 2€ et le Ticket 24h secours à 5€. Ce dernier vous permet de combiner votre déplacement avec le TER en illimité pendant 24h, au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.
- ATTENTION ! La validation des titres de transport est obligatoire à la montée dans le véhicule.

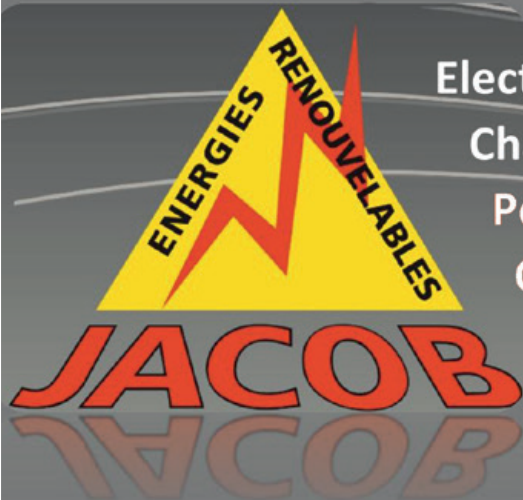
- Le parcours des véhicules se termine à Gare d'Entzheim-Aéroport, parfait pour rejoindre le centre-ville de Strasbourg en seulement 10 minutes en moyenne via les lignes TER !
- Les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Toutes les informations sur www.cts-strasbourg.eu, rubrique Se déplacer / Multimodalité



VOTRE AGENCE LOCALE VOUS SOUHAITE DE

Joyeuses fêtes



Electricité

Chauffage

Pompe à chaleur

Climatisation

Chauffe-eau thermodynamique

Ventilation double-flux

17 rue de la Bruche - 67980 Hangenbieten

Tél. 03 90 29 69 66 - Fax. 03 90 29 69 73

www.electricitejacob.fr -

ACTUALITÉ LES BRÈVES

Piste cyclable :

La piste cyclable a été réalisée entre 1987 et 1989 en deux tronçons STRASBOURG- KOLBSHEIM et WOLXHEIM- KOLBSHEIM.

Deux arrêtés départementaux pris en 1987 et 1989 réglementent la circulation sur l'itinéraire cyclable, interdisant notamment la circulation de nuit.

La circulation est autorisée pour les piétons, les cyclistes et les véhicules de desserte d'habitations, véhicules de secours, police, gendarmerie, véhicules d'intervention du département.

La gestion de la piste est de la compétence exclusive du département du Bas-Rhin.

Badminton :

Jean-François ANINAT, a informé Monsieur le Maire que La Fédération Française de badminton a mis en place un processus de « Labellisation » de ses structures affiliées gage de qualité. Les écoles Françaises de Badminton s'engagent à respecter la charte EFB assurant la qualité d'accueil et de formation des jeunes licenciés. Cette reconnaissance se décline en 5 niveaux : de 1 à 5 étoiles.

Notre Badminton Club de Hangenbieten a obtenu le label 1 étoile au titre de la saison 2019/2020.

Félicitations à notre Club, et tous nos souhaits pour persévérer à obtenir une, voire plusieurs étoiles de plus dans les prochaines années.

Équitation :

Le président de La Fédération Française d'Équitation informe le Maire qu'à l'occasion des championnats de France d'équitation 2019, deux cavalières de notre commune ont obtenu une médaille de bronze au « Carrousel Pony Open ».

Félicitations à Sarah LEMINEUR et Léonie STIEGLER, pour cette performance qui concrétise le travail quotidien éducatif et sportif effectué avec leur club.



Élections Municipales 15 et 22 mars 2020

Compte tenu de l'augmentation des inscrits sur notre liste électorale il y a lieu de créer 2 bureaux de vote.

Le bureau unique de la mairie est donc définitivement supprimé.

Les 2 nouveaux bureaux sont situés au rez-de-chaussée de l'Espace Culturel

Bureau n°1 pour les habitants des rues :

ALLEE DES TILLEULS
CHEMIN DE HALAGE
CHEMIN DE L'ETANG
CHEMIN DU MUHLWASSER
CHEMIN HAUT
IMPASSE DE L'EGLISE
LES COTEAUX
RUE DE HOLTZHEIM
RUE DE L'ANGLE
RUE DE L'ECOLE
RUE DE LA BRUCHE
RUE DE LA GARE
RUE DES CHARRONS
RUE DES CHAMPS
RUE DES COLVERTS
RUE DES EGLISES
RUE DES FLEURS
RUE DES FORGERONS
RUE DES JARDINS
RUE DES PRES
RUE DES SEIGNEURS
RUE DU 14 JUILLET
RUE DU CANAL
RUE DU CHATEAU
RUE DU LAVOIR
RUE WOERTH
RUELLE DE L'ANGLE

Bureau n°2 pour les habitants des rues :

IMPASSE DES ACACIAS
IMPASSE DES CERISIERS
IMPASSE DES ERABLES
IMPASSE DES LILAS
IMPASSE DES ORMES
IMPASSE DES PRES
IMPASSE DES ROSES
PLACE DES ROSEAUX
RUE DE LA LIBERATION
RUE DE LA PAIX
RUE DE LA TUILERIE
RUE DES BOULEAUX
RUE DES CHENES
RUE DES CIGOGNES
RUE DES MAGNOLIAS
RUE DES NOYERS
RUE DES PEUPLIERS
RUE DES SAULES
RUELLE DU COQ

Conformément à l'article R28 du code électoral, les panneaux électoraux sont en conséquence transférés Allée Charles Frédéric Gerhardt.

Incendie et Secours :

Trois personnels de nos sapeurs-pompiers volontaires ont fait candidature à un engagement d'équipier de sapeur-pompier volontaire permettant d'intervenir sur les activités :

- incendie
- opérations diverses définies dans le référentiel des activités et des compétences du tronc commun des Sapeurs-pompiers volontaires.

Ils ont été reçus avec succès aux épreuves exigées et ont obtenu le diplôme le 17 octobre 2019.

Toutes nos félicitations à :

Monsieur Arnaud BALDENSPERGER

Monsieur Lucas HUBER

Madame Émilie MOREL



Réception des nouveaux arrivants

Le 28 juin, près de deux cent personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour connaître plus en détail leur nouvelle commune de résidence.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, le Maire, entouré des forces vives de la commune (élus, services municipaux et représentants des différentes associations locales) a présenté un power-point par lequel ils ont pu voir les nombreux atouts de notre village. Un bref historique de Hangenbieten a été évoqué.

Les associations locales ont présenté leurs loisirs ou sports et apporté réponses aux maintes questions posées.

Participez aux activités, adhérez aux associations et pas uniquement comme des simples consommateurs leur a proposé le Maire en conclusion.

La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Aire de loisirs "allée des Tilleuls"

Le cheminement piéton d'une largeur de 2,30 m et d'un développé de 450 mètres a été réalisé du 24 au 26 juillet dernier.

Les travaux ont nécessité un décaissé de 30 cm pour la pose d'un géotextile, puis du recyclé RTV 0/60 sans mâchefer, puis 10 cm de GNT 0/20 bien fermé.

L'équipement des agrès sportifs est à l'étude dans le cadre du « Label Terre de Jeux ».

En fonction du coût, le budget pourra être étalé sur deux années.

Il est rappelé que la circulation de motos, cyclomoteurs est strictement interdite à l'intérieur du parc, tout comme fumer y est proscrit dans un réflexe de comportement vis-à-vis de nos jeunes, et de préservation de l'environnement. Un mégot, en effet met 12 années à se décomposer.

Micro-crèche

Plusieurs associations privées ont sollicité l'accord de la commune pour l'ouverture d'une micro-crèche (9 enfants de 0 à 3 ans).

Compte tenu du manque de place dans notre structure « Les Lutins des Châteaux » à Breuschwickersheim, le Maire a donné son accord, sous réserve de conformité des bâtiments concernés, en précisant qu'aucune participation financière ne pourra être sollicitée auprès de la commune.

À ce jour, aucun dossier concret n'a été déposé. Nous reviendrons vers vous à plus ample informé.

Périscolaire maternelle

Comme indiqué en juillet dernier, l'ouverture d'une troisième salle de classe maternelle a été notifiée. Le transfert de la section périscolaire a donc dû se faire sans délai : Ainsi le 22 Août a vu l'arrivée des bâtiments modulaires.

Le fonctionnement de cette nouvelle structure donne entière satisfaction à notre prestataire.



Gens du voyage

Une fois de plus, une compagnie de plus de 70 caravanes est arrivée le 22 juillet.

Implantée sur des terrains privés, elle a été contrôlée par la gendarmerie. Une réunion s'est tenue en mairie en présence de Madame la Médiatrice de la préfecture, la gendarmerie, et les services concernés de l'Eurométropole de Strasbourg.

La facturation des bennes à ordures ménagères et de l'eau, a été établie par le régisseur des recettes de l'Eurométropole. Les frais de perte de culture ont été versés directement aux exploitants agricoles.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est vu versé une subvention de 300 €.

Rappel de différents arrêtés réglementant la circulation et le stationnement dans la commune ainsi que les règles de bon voisinage.

Arrêté municipal du 20 mai 1985

Article 1^{er} : L'arrêté susvisé du 13 juin 1963 est modifié comme suit :

«**Article 1^{er} :** l'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés et, en général, tout engin bruyant n'est autorisé que :
- les jours ouvrables, samedis et veilles de fêtes de 8 heures à 20 heures ;
- les jours fériés et les dimanches de 10 heures à 12 heures.»

Arrêté municipal n° 166

ARRÊTÉ

Article 1 : A compter du 18 décembre 2003, la circulation des véhicules est soumise aux prescriptions définies ci-dessous :

- la vitesse maximale autorisée de tous les véhicules est fixée à 30 km/heure dans toutes les rues du village entre panneaux d'agglomération.

Article 2 : Les dispositions prévues au présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

Article 3 : Les services de la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la réglementation en vigueur.

Arrêté municipal n° 449

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Il est installé un panneau « Sens Interdit » - « Sens Unique »

La rue des Noyers sera mise en sens unique sur toute sa longueur à partir de l'école maternelle avec interdiction de s'engager dans la rue des Noyers depuis le croisement rue de la Libération, rue de la Tuilerie.

Installation d'un panneau :

- « Sens Interdit » au croisement de la rue des Noyers - rue de la Libération - rue de la Tuilerie

- « Sens Unique » à l'entrée de la rue des Noyers au croisement rue des Noyers - rue des Prés.

Article 2 : Les vélos ne sont pas soumis à cette interdiction, leur circulation reste autorisée dans l'espace réservé matérialisé par pictogrammes.

Article 3 : Le stationnement des véhicules sera interdit côté pair de la rue des Noyers.

Arrêté municipal n° 688

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : La circulation dans les 2 sens, l'arrêt et le stationnement seront interdits dans l'allée Charles Frédéric Gerhardt les jours de fréquentation soit le LUNDI, MARDI, JEUDI, et VENDREDI aux heures d'entrée et de sortie des classes, à savoir :

- De 08H00 à 08H30

- De 11H40 à 12H00

- De 13H30 à 14H00

- De 16H00 à 16H30

Article 2 : Le parking devant le Hall des Sports est à la disposition des parents d'élèves pour permettre un stationnement aisé le temps d'accompagner les enfants jusqu'à l'entrée ou la sortie des écoles.

Article 3 : L'interdiction de circulation visée à l'article 1 est applicable aux propriétaires riverains. L'accès à l'Espace Culturel est interdit à tout véhicule pendant les plages horaires ci-dessus-visées.

Article 4 : Par dérogation aux prescriptions visées à l'article 1, la voie sus-énumérée pourra être utilisée par les véhicules de médecins, les ambulances, les véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie.



CARRELAGE
GRANIT
MARBRE

Spizzo
sarl

4, Impasse des Ormes
67980 HANGENBIETEN
Tél 03 88 96 13 74
www.carrelage-spizzo-alsace.fr
carrelage.spizzo@gmail.com

Dépôt sauvage d'ordures ou de pneus :

Plusieurs dépôts ont été découverts en différents endroits du ban communal.

Chaque fait a été signalé à la gendarmerie de Wolfisheim. Certains documents ont pu être récupérés. Certaines procédures ont été transmises en l'état au parquet de Strasbourg, faute d'éléments permettant d'orienter leurs enquêtes. D'autres sont en cours de recherche des auteurs. Il est rappelé qu'il revient aux propriétaires des parcelles concernées de déposer à leur tour plainte. L'évacuation des déchets après tri est à leur charge, ce qui on le comprendra nécessite un certain délai.



Coulées d'eau boueuses

Le 8 octobre dernier s'est tenue à Hangenbieten une réunion diligentée par la chambre d'agriculture et les services de l'Eurométropole.

En présence de 2 agriculteurs, une carte prévisionnelle d'assolement 2020 et une analyse de la situation et du risque potentiel de coulées de boues ont été communiquées. Le rapport établi par la chambre d'agriculture est reproduit ci-après.

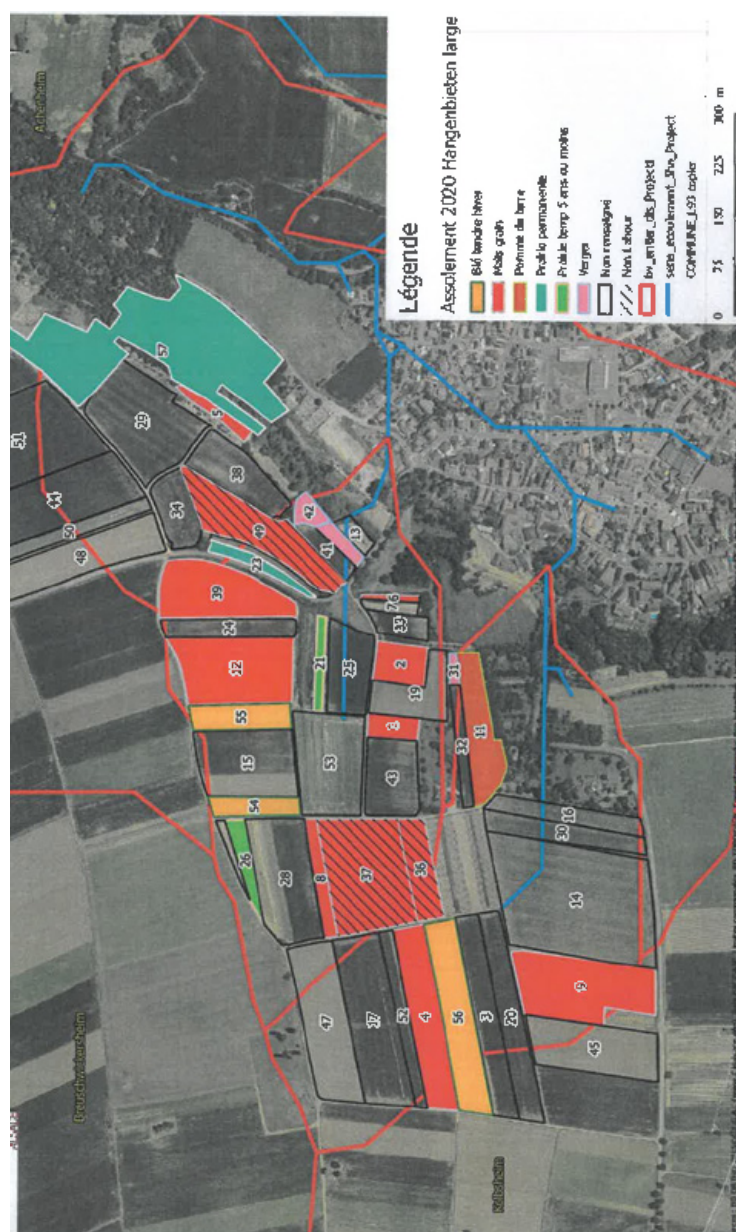
Une deuxième réunion sur site a eu lieu le vendredi 29 novembre pour représenter le même sujet, avec une visite des sites concernés par une proposition d'aménagement.

Nous attendons le rapport des conclusions retenues avec les exploitants.

Nous reviendrons sur le sujet dans la prochaine édition.



Assolement prévisionnel 2020 de la commune de Hangenbieten



Aménagement du rez-de-chaussée de la mairie

Compte tenu du déménagement de l'école élémentaire, il est à présent possible d'agrandir les bureaux de la mairie.

Un appel d'offre d'architecte a été lancé.

Trois réponses sont parvenues. Il appartient à présent au conseil municipal de retenir le lauréat et de valider les travaux à réaliser dans la surface de 2 salles de classes libérées pour la réalisation de :

- 1 bureau d'accueil
- 1 petite salle de réunion
- 1 bureau des adjoints
- 1 espace sanitaire

Travaux quartier Gare

Les travaux d'assainissement « Quartier Gare » pour un investissement à hauteur de 230 000 € seront entrepris au 1^{er} semestre 2020 par l'Eurométropole. La totalité des maisons situées coté Altorfer Arm (numéros impairs) sont concernées.

Les propriétaires auront deux ans pour s'y raccorder et supprimer les fosses septiques existantes.

Travaux rue des Prés

La réfection définitive de la partie rue des Prés longeant l'atelier communal et la nouvelle école, ainsi que l'impasse des Ormes a été réalisée les 18 et 19 septembre sous le contrôle du service voirie de la Direction mobilité espaces publics et naturels de l'Eurométropole de Strasbourg pour un montant de 50 000 €.



La commune a profité de cette occasion pour élargir le trottoir coté bâtiments en conformité avec les normes à l'usage des personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont nécessité le déplacement d'un coffret gaz, et les lampadaires d'éclairage public.

Lotissement Au Fil de l'eau

L'aménageur CM-CIC a réalisé à notre demande entre le 25 septembre et le 23 octobre les travaux définitifs de voirie sur la partie nord de la rue des Magnolias et la rue de la Tuilerie.

La voirie Sud sera réalisée au printemps prochain, dès la finition de la construction des dernières maisons et immeubles.

Comme indiqué dans notre journal communal de juillet 2019, la commune a acquise près de 18,4 ares de terrain non constructible le long de la rue de la Tuilerie.



Une clôture en limite de propriété a été posée en suivant le niveau du terrain naturel.

Le déboisement et le défrichage sont à présent réalisés. Nous allons ensemercer tout l'espace en Prairie Fleurie.

Les graines SEDAMIX platine de la société NUNGESSER, contenant un grand nombre d'espèces permettra d'obtenir une floraison étalée de mars à octobre, ce qui s'avère très intéressant pour les insectes pollinisateurs.





11 NOVEMBRE 2019



Inauguration de l'école Élémentaire le 14 Septembre 2019

Samedi matin 14 septembre à 11h, Monsieur le Maire, en compagnie de Madame Catherine GRAEF- ECKERT Conseillère Départementale, Éric CHAILLOT inspecteur de l'éducation nationale et Pierre JONAS directeur de l'école ont coupé le ruban tricolore devant près de 150 personnes invitées.

(Élus- personnels communaux- présidents des associations locales- directeurs des entreprises et commerces locaux - architecte et directeurs des entreprises intervenantes- enseignants et personnels du périscolaire.)

L'animation musicale fut assurée par l'orchestre les Joyeux Brasseurs, entre les différents discours et lors de la partie récréative.

Dans l'après-midi, les portes de la nouvelle école élémentaire étaient ouvertes à l'ensemble de la population.



Conscient de l'importance de ce nouvel équipement tant souhaité par nombre de parents d'élèves durant des années, Monsieur le Maire a décidé de reproduire ci-après l'intégralité de son intervention.

« Dans une vie de Maire, il est très rare d'inaugurer une école publique. Ce moment est de ceux qui marquent l'histoire d'une commune et je mesure l'honneur qui m'est fait.

En effet la tâche qui me revient est parfois ingrate et les résultats du travail accompli ne sont pas toujours perceptibles de l'extérieur.

Construire une école est une compétence municipale, sans doute l'une des plus importantes qui lui incombe. Elle consiste à mettre à disposition de l'éducation nationale des locaux pour permettre aux enfants de notre commune de construire leur avenir professionnel et citoyen.

La construction d'une école, est aussi le reflet de l'évolution d'une commune, de son histoire et de sa géographie.

L'ancienne école située dans le bâtiment de la Mairie actuelle a été mise en service en l'an 1900, comprenant 2 salles de classes autorisant alors la séparation confessionnelle : les élèves protestants occupant le côté ouest, les catholiques le côté est. C'est en 1935 que le 2^{ème} bâtiment fut construit.

Début des années 60, c'est l'arrivée de la classe mobile, aujourd'hui devenue agence Postale Communale.

C'est finalement au début des années 70 que les enfants seront répartis en 4 classes mixtes.

L'école élémentaire comprenait 3 logements de fonctions pour les instituteurs et institutrices. Les toilettes des enfants étaient toujours situées dans la cour de l'école dans un bâtiment annexe.

Je ferai l'impasse de l'occupation allemande 40/44, pendant laquelle l'éducation se faisait exclusivement en langue allemande.

L'enseignement français étant repris en 1945.

C'est en 1955 que fut inaugurée l'école Maternelle actuelle comprenant alors 1 salle de classe et 1 logement de fonction et agrandie deux fois entre temps.

Le développement de notre commune a nécessité la modernisation de notre école élémentaire, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé par délibération du 2 février 2015 de la construction d'une nouvelle école élémentaire qui comprend cinq salles de classes et répond aux normes en vigueur. Cette décision signifiait pour nous la volonté d'avoir dorénavant pour nos élèves un équipement à la hauteur de ce qui se fait aujourd'hui de mieux, parce que la conception de la liberté de l'enseignement n'est pas dissociable de la notion d'égalité.

Égalité juridique dans l'accès de l'enseignement,

Égalité sociale dans la distribution du savoir,

Égalité des sexes dans le cadre de la mixité,

Égalité effective de par l'existence d'établissement scolaire sur tout le territoire national.

Ces convictions que nous partageons, ont justifiés que nous mobilisions d'importants moyens.

L'inauguration d'aujourd'hui clôt un très long processus. Nous savons tous les débats qui ont existé autour du projet, nos questionnements sur la capacité de la commune à le financer, les interrogations sur le nombre de classes et les équipements à prévoir.

J'emploie le Nous, car c'est bien une œuvre collective qui voit le jour. Et je veux remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au projet: les partenaires institutionnels, financeurs avec les services de l'État, pour l'obtention de deux subventions au titre de la dotation d'équipements ruraux à savoir 250 000 € en 2017 et 250 000 € en 2018.

Une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local de 342 000 € et le département du Bas-Rhin pour le fond de solidarité commun de 100 000 € soit un total de 942 000 € pour un investissement de 2 500 000 € avec un apport communal de 358 000 € et un emprunt à long terme de 1 200 000 €.

Je remercie également Monsieur Frédéric SCHIEBER dirigeant du bureau d'architecture OZE et ses collaborateurs, les 6 bureaux d'étude associés pour les lots techniques et les contrôles, les 19 entreprises retenues pour la réalisation de ce merveilleux outil, le personnel communal, les enseignants et les parents d'élèves, sans oublier les adjoints et l'ensemble de mon conseil municipal.

Tous ensemble nous avons construit un équipement qui comptera dans la vie de plusieurs générations d'enfants.

Nous pouvons être fiers du résultat.

Monsieur SCHIEBER notre architecte nous donnera connaissance de quelques grandes données de la réalisation de ce bâtiment. Surface, spécificités techniques notables, bâtiments économes, conformité, etc...

Pendant des mois, nous avons regardé ce bâtiment sortir de terre.

Nous avons parlé de branchement, de peinture, de mobilier, de circulation et de délais forcément contraints.

Je dois avouer que ce projet a donné, aux élus, aux services, au maître d'œuvre quelques sueurs froides quelques nuits blanches.

En effet, nous avons convenu avec l'ensemble des entreprises intervenantes d'une ouverture le 7 janvier de cette année, délai non tenu pour être reporté une première fois au lundi 26 février, délai encore non respecté et ce par le fait quasiment d'une seule entreprise. C'est finalement le mardi 23 Avril que la totalité des enfants de l'élémentaire CP au CM2 ont pris possession de leur nouvelle école. Décision prise par la municipalité alors que la même entreprise était toujours défaillante, les travaux ont finalement vu leur terme début Juillet dernier.

Cette inauguration est l'occasion pour la commune de rendre hommage aux personnels enseignants ou non, qui se dévouent à leur mission, et qui fournissent un travail admirable, dans des conditions qui ne sont pas toujours des plus aisées, mais qui aujourd'hui vont bénéficier de tout le confort et la technique pour dispenser leur savoir dans un bâtiment fonctionnel équipé des dernières techniques y compris informatiques.

A ce titre je tiens à préciser que si la décentralisation a modifié la répartition des compétences entre l'état et les collectivités locales en les impliquant davantage dans certains pans de son activité, l'éducation n'a pas échappé à cette évolution. Cependant la compétence dévolue aux communes ne concerne simplement que la mise à disposition et l'entretien des locaux scolaires.

Cette évolution comporte deux aspects contradictoires.

En effet, si d'une part cela a permis de renforcer l'autonomie de décision du conseil municipal et de mieux adopter les décisions prises aux nécessités de la vie locale, l'inconvénient a été de grever considérablement les budgets consécutifs de notre commune.

Le financement de cette construction représente effectivement une importante dépense pour la commune, mais chacun d'entre nous comprend l'importance de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants.

Les parents d'élèves ne me contrediront certainement pas !

Ainsi, notre village ne pouvait négliger cette question de laisser se dérouler la scolarité de nos jeunes dans des locaux qui avaient montré leurs limites en terme de fonctionnalité, de capacité d'accueil et de sécurité.

Pour parler sécurité, aujourd'hui plus de déplacement des élèves dans les rues de la commune pour rejoindre sous la responsabilité des enseignants, ou des animateurs du périscolaire le hall des sports, l'espace culturel et la médiathèque.

L'ensemble du pôle scolaire, périscolaire, hall des sports est à présent regroupé sur un site unique au centre de la commune. Alors pourquoi ne pas changer nos habitudes en apprenant par exemple à nos enfants à rejoindre leur école à pied ou à bicyclette. Aujourd'hui ce qui importe c'est l'esprit dans lequel nous voulons inaugurer : un esprit de concorde c'est-à-dire d'unité et tolérance.

Mettre en service une école publique communale n'est donc pas uniquement construire un bâtiment pour que nos enfants apprennent, c'est poser les fondements d'un avenir plus juste, d'une société plus tolérante et plus citoyenne.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien.

Ces nouveaux locaux leur apporteront un cadre d'évolution qu'ils sauront, j'en suis persuadé, s'approprier et respecter.

Ne dit-on pas : l'école permet d'être et d'avoir :

D'être car de petit homme on devient homme

D'avoir car elle donne toutes les connaissances pour entrer mieux armé dans la vie active.

Merci à celles et ceux qui s'y dévouent en elle et autour d'elle.

Nous avons bâti cette école, laissons-la désormais bâtir nos enfants.

Pour conclure, je voudrais vous redire ma satisfaction de voir notre modeste commune, se doter d'un tel outil de très grande qualité dédié à l'enseignement de ses jeunes enfants, preuve qu'avec de l'énergie et de la volonté, les aspirations les plus ambitieuses sont permises.

Je vous remercie »



LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire maternel se trouve à présent dans un bâtiment modulaire, à l'arrière du centre culturel. Cela nous a permis d'augmenter la capacité d'accueil.

Actuellement, nous préparons les bricolages pour le marché de Noël organisé par la médiathèque. Les ventes nous permettront d'organiser un moment convivial avec les enfants.

Cette année, nous souhaitons créer des partenariats avec les producteurs locaux dès le printemps. Nous proposerons aux agriculteurs de les aider à récolter, arroser les fruits et légumes. Le but est de créer un annuaire afin de les faire connaître des familles.

Durant l'année, des événements seront mis en place avec le périscolaire primaire.

L'accueil périscolaire n'est pas qu'un lieu de garde. Nous voulons permettre à l'enfant de grandir en société, découvrir le vivre ensemble, l'entre-aide.



ÉLÉMENTAIRE

Le périscolaire est un espace de vie, d'écoute et d'échange. C'est un lieu qui respecte le rythme et l'individualité de chaque personne.

L'équipe pédagogique souhaite que les enfants s'épanouissent, s'amuse, se responsabilisent à travers des activités et des projets divers et enrichissants.

L'année 2018/2019 fut encore riche en projet. En voici quelques exemples :

Les enfants ont pu, encore cette année, s'initier au judo grâce à notre partenaire « Avenir judo Hangenbieten » et à son professeur Samson.

Nous étions présents au marché de Noël organisé par la Médiathèque au profit de « Association de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis ». Lors de cet événement, nous avons animé un coin bricolage. Nous avons aussi vendu des objets de décoration en bois, que les enfants ont fabriqué.

Comme chaque année, un groupe d'enfants de CM1 et CM2 a pu organiser, avec l'aide d'une animatrice, un week-end camping. Ils ont pu financer à 100 % leur projet par des actions d'autofinancement. Grâce à leur implication et à l'argent récolté, ils ont pu se payer, en outre, des activités comme un Escape Game, un trampo city et une séance de cinéma.

Une soirée jeux de société a été organisée avec le périscolaire maternel. Les parents et les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux. Ce fut un moment très convivial.

Cette année, les enfants des périscolaires (maternel et élémentaire) ont pu faire leurs premiers pas comme jardinier. Cette découverte, dans le monde du jardinage, a pu se faire grâce à la mise en place d'un jardin pédagogique par la Mairie d'Hangenbieten.

Nous tenons à remercier les Parents, la Mairie d'Hangenbieten et tous nos Partenaires qui ont permis aux enfants de s'épanouir, comme chaque année.

RAPPEL

du calendrier scolaire 2019/2020:

Noël :

Vendredi 20 décembre 2019 au soir

Lundi 06 janvier 2020 au matin

Hiver :

Vendredi 14 février 2020 au soir

Lundi 2 mars 2020 au matin

Printemps :

Vendredi 9 avril 2020 au soir

Lundi 27 avril 2020 au matin

Pont de l'Ascension :

Mardi 19 mai 2020 au soir

Lundi 25 mai 2020 au matin

Grandes vacances :

Vendredi 03 juillet 2020 au soir



Une nouvelle équipe à la maternelle

Directrice – enseignante des PS : Sandrine NASSEH

Enseignante des Petits le vendredi : Stacie PREMAOR

Enseignantes des Petits -Moyens :

Séverine MAURER et Louise KAUTZMANN

Enseignante des Grands : Véronique OSTERMANN

ATSEM : Joëlle BAMBARGER et Anne-Marie HAMM

(remplacée pour cause de congé maladie par Jacqueline SCHWARTZ)

AESH (accompagnante d'élève en situation de handicap) :

Nadège ROUILLON

Les représentants des parents d'élèves en maternelle

Mmes Cécile MORA, Cynthia SANQUIER, Besime BOUZAR, Gwendoline BALDENSPERGER, M. Jérôme TAVERGNE et M. Nicolas WOO

Dates à retenir

Cavalcade de Carnaval : jeudi 13 février après-midi

Kermesse des écoles : samedi 6 juin matin

Les animations à la médiathèque

Comme tous les ans, chaque classe de l'école maternelle est accueillie une fois par mois à la médiathèque pour vivre des animations autour de la littérature de jeunesse. Les histoires sont racontées à travers des supports divers (tapis de lecture, kamishibaï, tablier à histoires, etc...)

Élection des Représentants de Parents d'Élèves Au Conseil de l'École Élémentaire

Sont élus :

Titulaires : ~ Mme JERNASZ
~ Mme BALZER
~ Mme CACHOT
~ Mme SANQUIER

Suppléants : ~ Mme JEUCH ~ Mme HYON
~ M. WURTZ ~ M. TAVERGNE

DIVERS PROJETS :

Sapins de Noël

Ramassage

Le mercredi 8 janvier 2020

Feu de joie

Le vendredi 10 janvier 2020

Cavalcade de Carnaval des deux écoles

Le jeudi 13 février 2020

Kermesse des deux écoles

Le samedi 6 juin 2020

Concert au Dôme de Mutzig

Le mardi 30 juin 2020 (après-midi, sur temps scolaire)





Depuis la rentrée, la Médiathèque propose différentes activités pour votre plaisir. Parmi celles-ci des « classiques » mais aussi de nouveaux projets que l'équipe concocte tout au long de l'année pour partager des moments de joies avec ses partenaires et ses usagers.

Hommage

Bernadette Fischer, bénévole à la médiathèque depuis le début, nous a quitté en octobre dernier. Elle laisse l'équipe dans une grande peine. Sa bonne humeur, son franc-parler et son investissement sans bornes vont beaucoup nous manquer.



Bernadette lors d'un atelier en 2012.

Repose en paix Bernadette.

Parmi les activités « classiques », la Médiathèque accueille :

Les bébés lecteurs :

Histoires, comptines, chansons, berceuses, lectures sont au menu de chaque séance. Inutile de vous inscrire, il suffit de venir avec vos petits bouts de choux. L'ascenseur vous permet de venir avec les poussettes.

Dates des prochains ateliers :

- 14 et 28 janvier 2020
- 11 février
- 10 et 24 mars
- 28 avril
- 12 et 26 mai
- 09 et 23 juin

Les accueils de classes :

Depuis octobre, nous proposons des moments de lectures aux élèves des écoles de Hangenbieten.

Le fil rouge de l'année 2019-2020, en élémentaire, est la mythologie.

Conférence

- Le vendredi 7 février 2020, se tiendra une conférence avec Mme Marie-José Masconi qui nous parlera de son livre « La longue nuit de Lucie », une histoire de femmes dans la Résistance. Un nouveau regard sur la guerre, une génération plus tard : l'auteure est la fille de l'héroïne.
- Le vendredi 31 janvier 2020 : Qu'est-ce que le Bullet journal ? A chaque début d'année, nous faisons de belles résolutions, en termes d'organisation notamment. Vous ne trouvez pas l'agenda idéal ? Créez le vôtre : le Bullet journal ! Votre agenda parfait, celui dont vous avez besoin ! Cette présentation vous donnera des idées !

Atelier crochet

Parmi nos bénévoles, certaines sont de véritables petites mains en crochet notamment, et se réunissent régulièrement pour partager leur savoir-faire. Cet atelier a lieu le samedi matin. Les dates sont communiquées soit sur la page Facebook ou par mail.

Les Animations :

Les cultures urbaines à l'honneur

Durant les vacances de la Toussaint, la médiathèque, en partenariat avec l'Accueil de Loisirs, a proposé aux enfants de s'initier aux cultures urbaines. Un spectacle alliant slam et graff a clôturé la semaine dédiée à ces arts. La banderole effectuée pour la médiathèque enjolive un mur, coté romans ados.



Pour finir cette semaine, les enfants du slam se sont produits sur scène devant leurs parents.



L'atelier graff en pleine création avec Mahon.



Spectacles

Les enfants ont pu bénéficier de deux spectacles. Le mercredi 6 novembre, l'Association Flutissimo a présenté « La flûte de la Salute », un concert-spectacle mettant en valeur la flûte traversière et la poésie au travers de compositeurs tels que Vivaldi, Mozart, Bach et bien d'autres. Un conte poétique et musical, à la fois drôle et délicat, sur le pouvoir de l'amitié et de la musique comme antidotes à la tristesse et au désespoir.



Sandrine François et Delphine Kammerlocher, actrices de la flûte de la Salute.

Le mercredi 4 décembre, dans le cadre de la « Caravane des contes » initiée par l'Eurométropole, les enfants se sont vus offrir par L'association Courant d'Art le spectacle « Petites bulles de Noël », tout en mots, en image et en chansons judicieusement mis en musique, un monde imaginaire rempli de belles images poétiques qui sentent bon les fêtes de Noël, les lumières étincelantes et la splendeur de l'hiver.

Nuit de la lecture

Pour la deuxième fois, la médiathèque prendra part à cette manifestation. L'occasion de participer à une soirée pas comme les autres. Nous en profiterons pour inaugurer notre coin ludothèque et proposerons des jeux de sociétés tout neufs. Rendez-vous le samedi 18 janvier 2020.



Des jeux de sociétés étaient déjà proposés en 2019 ; de nouveaux feront leur entrée dans la ludothèque en 2020.

« Tous au jardin »

Cette année, notez-vous la date du samedi 16 mai ! Ateliers et troc aux plantes ponctueront cette journée.

En pratique : rendez-vous sous le préau de l'école maternelle, samedi 16 mai 2020, de 10h à 12h.



Le troc aux plantes, un incontournable de l'animation « Tous au jardin » !

Projets pour 2020 :

La Médiathèque fête ses 20 ans !

A l'occasion de son 20^e anniversaire, la médiathèque concocte de belles surprises pour une journée festive. A cette occasion, le patrimoine du village sera mis à l'honneur. Si vous avez des photos ou documents anciens sur des lieux ayant existé ou existants toujours, merci de bien vouloir nous les prêter pour l'occasion.

N'hésitez pas à les déposer à la Médiathèque, nous les scannerons et vous rendrons vos originaux. Pour plus de sécurité, mettez vos documents dans une enveloppe, avec vos coordonnées précises et remettez-les en main propre à la Médiathèque.

**Notez-vous la date dès à présent :
samedi 26 septembre 2020**

Culture encore

En 2020, la médiathèque propose une nouveauté : organiser des rencontres amicales au travers de sorties (classiques, inédites ou insolites : exposition, cinéma, théâtre, restaurant, etc.) initiées par les participants eux-mêmes.

Tout personne peut créer une sortie par le biais d'une fiche décrivant l'activité et ses détails (date, horaires, lieu, covoiturage, tarifs) et l'afficher sur un calendrier mis à disposition par la médiathèque.

Plus qu'un simple lieu de lecture, la médiathèque souhaite être encore plus un véritable lieu où la culture se partage à foison et où les rencontres entre les personnes créent du lien social.

Pour participer à ces sorties, il n'est pas obligatoire de faire partie des usagers, il suffit juste d'avoir envie de participer à une sortie ou de l'organiser.

La médiathèque sera le lieu d'informations et de ralliement.

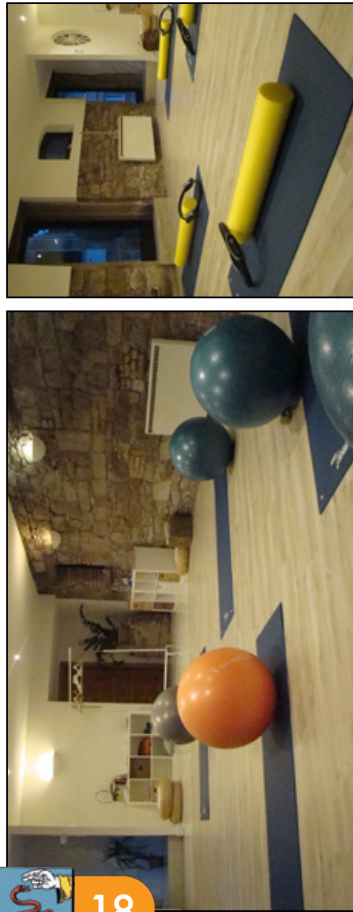
La médiathèque = le nouveau réseau social de sorties et rencontres amicales qui n'est pas virtuel mais bien réel

Fermeture de fin d'année :

**La médiathèque sera fermée
du lundi 23 décembre au lundi 6 janvier.**

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE
DE PASSER DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNÉE 2020.





PILATES

STAR TERRE - Centre de Vitalité
3 rue du Château Hangenbieten

Pilates
Biokinésie
Swissball
Suivi Sportif
Personnalisé
Naturopathie
Life Coaching

Centre affilié à la Fédération
Française Sport pour Tous
www.pilates-biokinesie.com

tél. 03 67 07 48 89

« Retrouvez une Nouvelle
Jeunesse »

**BADMINTON CLUB
HANGENBIETEN**

Mettez vous au badminton!!

Adultes et jeunes à partir de 8 ans

Loisirs et compétitions

Entrainement dirigé

Venez essayer gratuitement:
RDV au hall des sports tous les
lundis et mercredis à partir de 19h



Club labélisé Ecole Française de Badminton

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:
badmintonclubhangenbieten@hotmail.fr ou **07 61 62 87 83**

Actualités de la Batterie Fanfare de Hangenbieten

Une rentrée animée pour l'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten



Après sa prestation lors de la fête du céleri à Mussig le 25 août 2019, l'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten (OBFH) a participé à divers événements de la région à la rentrée :

- **7 septembre 2019** - Les Batteries Fanfares des Sapeurs-Pompiers mises à l'honneur à Obernai
- Avec une dizaine d'autres batteries fanfares du Bas-Rhin, la Batterie Fanfare de Hangenbieten a participé le 7 septembre 2019 à un festival de musique de Batterie Fanfare organisé par le SDIS 67 à Obernai.
- Plusieurs concerts ont été proposés sur les grandes places de la ville au cours de la journée pour le plaisir des spectateurs, habitants et touristes. Cet événement qui sera reconduit dans les années à venir dans d'autres villes de la région a pour vocation de mettre à l'honneur la musique de Batterie Fanfare.
- **15 septembre 2019** : participation aux cérémonies et festivités du **100^{ème} anniversaire du Corps des Sapeurs-Pompiers d'Erolsheim sur Bruche**
- **22 septembre 2019** : concert à l'occasion du **100^{ème} anniversaire de l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim.**



30 octobre au 3 novembre 2019 : Stage de musique organisé par l'UFF Alsace

Depuis plusieurs années, l'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten (OBFH) participe au stage de perfectionnement pour Batterie Fanfare organisé par l'UFF Alsace. Le rendez-vous n'a pas été manqué cette année. 12 musiciens de l'OBFH se sont inscrits au stage, qui s'est déroulé du 30 octobre au 3 novembre au Lycée Sonnenberg de Carlsbach près d'Altkirch. Au total, cet événement a réuni près de 40 musiciens, de tout âge et provenant de différentes Batteries Fanfare d'Alsace et des Vosges, comme Riespach, Bourgfelden, Kuttolsheim, Wingen, Eloyes....

Le stage est encadré par un chef d'orchestre et des professeurs de grande qualité, professionnels de la musique issus de formation musicale prestigieuses telles que la musique des gardiens de la paix de Paris, professeur/directeur au Conservatoire de Mulhouse.

Le programme du stage sur 5 jours est très dense, les ateliers par pupitres alternent avec les répétitions d'orchestre de 9h à 22h et se clôture le dernier jour par un concert de restitution du travail effectué pour les familles et responsables des Batteries Fanfares. L'ambiance est studieuse, mais aussi conviviale, avec des moments de détente ludiques et festifs.

Ce stage est incontestablement une expérience musicale très riche, grâce aux compétences techniques et pédagogiques des professeurs, au travail réalisé et à la découverte de nouvelles œuvres musicales. Il constitue également une formidable expérience humaine, fruit de nombreux moments d'échanges musicaux et conviviaux entre intervenants et stagiaires.

Merci à Michel BING, Président de l'UFF et Astrid JUNG, Présidente de la commission musicale nationale de l'UFF, pour l'organisation parfaitement « orchestrée » de ce stage. Les musiciens sont repartis avec les nombreux souvenirs de temps forts partagés et se réjouissent déjà pour la prochaine édition.

Projets de la Batterie Fanfare de Hangenbieten

Projet 2020 : Réalisation d'un conte musical pour chœur d'enfants et Orchestre de Batterie Fanfare, avec la participation des écoles de Hangenbieten et Erolsheim/Bruche

L'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten (OBFH) s'investit depuis la rentrée 2019 dans un projet d'envergure avec la réalisation d'un conte musical pour chœur d'enfants et Orchestre de Batterie Fanfare, Les trois cheveux d'or de l'Ogre (d'après le conte de Grimm).

Ce projet, en partenariat avec les groupes scolaires de Hangenbieten et Erolsheim/Bruche, a pour finalité de proposer un spectacle original lors de **2 représentations prévues en 2020** : le 6 juin 2020 à Hangenbieten dans le cadre de la kermesse de l'école et le 30 juin 2020 au Dôme à Mutzig.

Le travail musical a déjà débuté pour les musiciens de l'orchestre et les enfants des écoles.

Les enfants ont découvert le thème du conte et le chant avec leur professeur des écoles et ils bénéficient également d'un enseignement musical dispensé par un professeur titulaire du Diplôme Universitaire de Musiciens, intervenant en milieu scolaire pour la sensibilisation et l'initiation à la musique et à la préparation des chants.

Une 1ère rencontre et répétition a déjà été organisée avec le compositeur, Vincent Morinière, et les musiciens de l'OBFH. Un accompagnement technique est également prévu par des intervenants professionnels spécialisés dans les cuivres et percussions. Des répétitions communes associant le chant à la partie orchestrale sont programmés en mai et en juin 2020 pour préparer les représentations publiques.

Ce projet, porté par le Directeur de l'OBFH et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten, s'inscrit dans une volonté de **faire découvrir la Batterie Fanfare dans un univers musical différent**, tout en répondant à **plusieurs objectifs** :

- Mobiliser et fédérer les musiciens et les enfants autour d'un travail musical commun, développer des valeurs de travail collaboratif et du vivre ensemble
- Associer de manière originale le chant à la pratique instrumentale
- Pour les enfants, découvrir la musique, plus particulièrement la musique de Batterie Fanfare, ses instruments, et avoir une pratique artistique à travers le chant
- Pour les musiciens, découvrir de nouveaux répertoires musicaux, progresser en technique instrumentale et renforcer la motivation à travers la dynamique d'un projet commun
- Associer de nombreux intervenants locaux et partenaires.

Vous êtes les bienvenus en tant que spectateurs aux représentations prévues en 2020. La représentation au Dôme de Mutzig sera aussi l'occasion d'inviter les enfants des groupes scolaires des environs à assister au spectacle, dans le cadre d'une sortie scolaire et pour leur permettre de découvrir la musique dans le contexte original d'un conte musical avec chœur d'enfants et Orchestre de Batterie Fanfare.

Ce projet ambitieux nécessite bien entendu également un certain nombre de moyens financiers et ne pourra être réalisé dans les meilleures conditions sans le soutien de partenaires.

Nous remercions d'ores et déjà tous les acteurs du projet ainsi que les partenaires!

CONTE MUSICAL
interprété par le chœur d'enfants des écoles de Hangenbieten et Erolsheim/Bruche & l'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten

Musique : Vincent Morinière
Textes : Marion Banwarth

30 JUIN 2020
au Dôme de Mutzig

6 JUIN 2020
à l'espace culturel de Hangenbieten

Entrée Libre

Vous souhaitez soutenir ce projet?

En tant qu'entreprise, association, institution du secteur, vos dons financiers ou soutiens matériels sont les bienvenus pour contribuer au financement et à la réussite de ce projet.

Contact : Eric ROBIN, Directeur de l'Orchestre Batterie Fanfare – bfhangenbieten@gmail.com



Crédit photo : Gettyimages.



**UNE BONNE BANQUE
FINANCE VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit  Mutuel

Horizon

26 rue des Maires Raedel - 67810 Holtzheim

Agence à Entzheim

Tél. : 03 90 41 65 33 - Courriel : 01226@creditmutuel.fr

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg
Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513
Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 – NIF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

*EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2018 En Toute Sécurité).



POMPES
FUNÉBRES
PUBLIQUES
SPEYSER-SCHAAL

PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC

AGENCE DE GEISPOLSHHEIM

19 RUE JEANNE D'ARC
67118 GEISPOLSHHEIM

LE SERVICE
PUBLIC FUNÉRAIRE

Tél. 03 88 68 82 19 - 24H/24 - 7J/7

Le soin offert sur présentation de cette publication

Nouveau à Hangenbieten
Salon mixte

Coiffeuse hautement qualifiée

Sacrée Championne de France (2012)

Le salon de Cynthia propose des prestations de qualité au cours d'un moment coiffer personnalisé et exclusif

Passionnée et créative, Cynthia continue à rechercher les tendances toujours plus innovantes grâce à des formations exigeantes.

La vocation, c'est avoir pour métier sa passion
Stendhal



06.63.34.30.11

Rue des Saules

Mardi 9h-18h

Jeu 9h-19h

Vend 9h-20h

Samedi 8h-15h

www.lesalondcynthia.fr
Site en construction



*Le rénovateur et créateur
des sols sportifs dans l'Est*

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien et régénération sols sportifs (gazonnés, synthétiques et stabilisés)
- > Pose et test d'équipements sportifs (intérieurs et extérieurs) drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur
67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 50



MAINTENANCE INDUSTRIELLE
MECANIQUE - SERRURERIE
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERIE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUS TYPES

Romain HEITZ

Gérant

Siège social : 22, rue d'Osthoffen

67112 BREUSCHWICKERSHEIM

Tél. & Fax : 03 88 59 56 81

semaro@wanadoo.fr

Atelier : 4, rue de la Libération

67980 HANGENBIETEN

Tél. & Fax : 03 88 59 54 96



VIOLA MATERIAUX

Matériaux de construction - Fioul

03.88.96.00.15

contact@viola-materiaux.fr

6 ROUTE DE STRASBOURG

67204 ACHENHEIM

SPDEM



Sanitaire - Plomberie - Dépannage
Évacuation - Maintenance



Artisan diplômé N° siret : 810473074 ape/naf : 4322A

6A, rue des jardins 67980 Hangenbieten

06 84 29 76 48 - schoettel.marc@orange.fr

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et parquets
Plâtrerie et faux plafond
Assèchement et décontamination



Entreprise de Peinture **DICK
Louis** Sarl

1 Allée des Tilleuls
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 54 86 - Fax. 03 68 41 84 52
www.peinturedicklouis.fr - info@peinturedicklouis.fr

IMAGINA'TIF
Coiffure
DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRES D'OUVERTURE

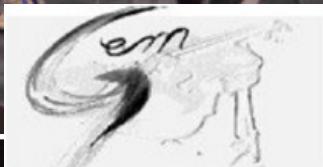
Mardi et Mercredi :	NOCTURNE LE	NON-STOP LE
8h30 à 12h / 14h à 18h	Vendredi : 8h30 à 12h	Samedi :
Jeu : 8h30 à 12h / 13h à 19h	et de 14h à 20h	8h à 15h

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

03 88 96 17 44



Contact : 07 82 948 948 / 07 81 67 48 19
 gemleschateaux@laposte.net
 Site internet : <https://gem-leschateaux.opentalent.fr>



GEM

Le GEM, groupement des écoles de musique Les Châteaux vous accueille à tout âge pour apprendre : le trombone, le cor, la trompette, le baryton, le tuba, la clarinette, le saxophone, la flûte traversière et à bec, la batterie et les percussions, le chant, mais aussi le violon, la guitare classique, électrique et folk, l'accordéon et le piano, sans oublier la Formation Musicale ou l'éveil dès la moyenne section.

Depuis cette rentrée la direction pédagogique de notre école a été confiée à un duo de professeurs Hélène SIMON et Cédric DELESSE suite au départ de Ludivine SCHAAL vers d'autres horizons professionnels.



Les principales dates de concert à retenir pour 2020 sont :
 - 26 janvier les professeurs du GEM vous dédicacent leurs coups de cœur musicaux lors d'un concert qui aura lieu à 11h au centre Socio Culturel de Hangenbieten
 - 19 mai c'est au tour des élèves de partager avec vous le fruit de leur travail à 20h à la salle polyvalente de Breuschwickersheim



**DON
DU SANG**

**Planning
des collectes 2020**

Mercredi 27 février 2019

Mercredi 21 août 2019

Mercredi 16 octobre 2019

**RDV à l'Espace Culturel d'HANGENBIETEN
De 17 heures à 20 heures**

*Amicale des
Donneurs de Sang bénévoles
De Hangenbieten*



**L'association
GYMNASTIQUE & DÉTENTE**

Vous propose de bouger, vous entretenir, vous assouplir, vous muscler, vous dépenser

Avec un cours de gymnastique pour adultes

- ✓ GYMNASTIQUE DYNAMIQUE ET RYTHMIQUE
- ✓ CUISSES - ABDOS - FESSIERS (AVEC PETIT MATÉRIEL : KETTLEBELL - ELASTIBAND - BALLON PAILLE - BATON ...)
- ✓ STRETCHING
- ✓ CARDIO
- ✓ RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- ✓ ENTRAÎNEMENT FRACTIONNÉ (MÉTHODE TABATA)

**Le mardi de 20H00 à 21H00
dans le hall des Sports à Hangenbieten**

L'ensemble animé par Fabienne SOLT



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:
Sylvie GRUTTER au 03.88.96.12.39
Michèle GALMICHE au 03.90.29.33.59

ASCB section Tennis Club de Breuschwickersheim - Hangenbieten

Notre traditionnel tournoi senior du mois de juillet a une fois de plus remporté un franc succès avec plus de 140 inscrits. Merci à tous les membres du comité qui se sont relayés pendant 28 jours (et parfois tard le soir) pour accueillir l'ensemble des participants.

Notre équipe vétéran +45 s'est illustrée tout au long du mois de septembre dernier en terminant 2ème de son groupe. Nouveauté : le club a engagé des équipes jeunes en championnat par équipes hiver, L'équipe senior est reconduite (rencontres programmées en décembre-janvier). Tous les résultats sont consultables sur le site internet du club : www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen

L'école de tennis a débuté mi-septembre avec notre nouvelle monitrice Déborah.

Pour tous renseignements, M. ZEISSLOFF au 06 62 36 28 26.

Évènements 2020 :

- mai/juin : championnats par équipes ;
- du 8 au 31 mai : tournois Jeunes et Doubles ;
- juin : tournoi interne licenciés du club homologué ;
- du 4 au 31 juillet : tournoi Adultes ;

Toutes les informations sur le club sont consultables sur notre site internet : www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen



Lauréats du tournoi adultes 2019



Groupe Théâtral Alsacien de Hangenbieten

SAISON 2020

<<SCHNELL A FRAU>>

E Lustspiel in 3 Akt vum Josianne Hurler- Buchmann

Adultes 9€

Enfants - de 12 ans 4€



Lucie la soeur de Pierre célibataire endurci, prévient de son arrivée pour se remettre de son 4ème divorce, avec ses filles Amandine et Cindy. Comme chaque fois, elle a dans l'idée de transformer ce salon démodé et de marier son frère. Pour avoir la paix, Pierre s'empresse de se trouver vite fait une pseudo fiancée. Il demande à son ami de toujours à qui il a sauvé la vie de la noyade, de se faire passer pour cette fiancée. Les voilà tous les deux embarqués dans des préparatifs de mariage que s'empressent d'organiser Lucie et Ingrid en grande pompe.

Les représentations se dérouleront :

Samedi 22 Février 2020 à 20h15
Dimanche 23 Février 2020 à 14h15
Samedi 29 Février 2020 à 20h15
Dimanche 01 Mars 2020 à 14h15
Dimanche 08 Mars 2020 à 14h15

Réservations et renseignements :

Mme CAQUELIN Danielle : 06.07.91.25.20 - 03.90.29.32.19

Accès aux personnes à mobilité réduite
A préciser lors de la réservation

D'avance nous tenons à remercier les commerçants, les artisans, ainsi que les habitants de la commune pour l'accueil réservé aux personnes qui viendront collecter les tombolas les samedis 08 et 15 Février 2020

Lors de nos représentations celle-ci sont toutes gagnantes

Nous vous Souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année





Apprenez à vous défendre en toute simplicité avec le krav maga

Le Krav Maga à Hangenbieten quésaco ?

Littéralement « combat rapproché » il s'agit d'une discipline de self défense d'origine Israélienne. Combinant des techniques de boxe, muay-thai, ju-jitsu, et lutte. Le krav maga est utilisé par de nombreuses forces armées ou de police du monde entier tels le FBI, GIGN ou la légion étrangère.

Pour apprendre le krav maga, nul besoin d'être un athlète de haut niveau ou de posséder une souplesse incroyable. Le système se veut simple et pragmatique. L'objectif est de rendre le plus rapidement possible les pratiquants autonomes.

Le krav maga utilise les mouvements naturels du corps humain face à une attaque, chaque défense démarre à partir d'un mouvement naturel. Le krav maga vous apprend à utiliser toutes vos ressources physiques et mentales, et toutes les ressources de l'environnement. Aucune règle, aucune limite... tout en restant dans le cadre de l'égal.

Le krav maga a été créé pour permettre à n'importe qui, homme ou femme, petit ou grand, fort ou faible, de pouvoir se défendre efficacement, en toutes circonstances et en un temps record !

Self défense training vous propose des cours de krav maga pour enfants, adolescents et adultes à Hangenbieten tous les mercredis et vendredis.

Nouveauté cette saison, deux animateurs récemment titulaires du diplôme animateur rejoignent le staf technique. Séverine prendra en charge les cours enfants et animera ainsi que Thierry les cours adultes adolescents en cas d'absence de l'instructeur Christian.

**Mercredi : 18h15 à 19h15 Cours enfants
19h30 à 21h00 Cours adultes (+15 ans)**

**Vendredi : 18h15 à 19h15 Cours enfants
19h30 à 21h00 Cours adultes (+15 ans)**

Deux cours d'essai et inscription possibles toute la saison.....

Renseignements : Tel 06 13 85 55 22 ,
email : entraineur@selfdefensetraining.fr
Site internet www.selfdefensetraining.fr



Alles fiehrt Ejch zuem Maylaender ! Tout vous conduit chez Maylaender !

Mon Carrossier a des doigts de fée

- Entretien et maintenance toutes marques
- Carrosserie agréée assurances
- Débosselage sans peinture
- Garantie constructeur préservée



ZA Les Châteaux - 5 rue des Forgerons
67980 HANGENBIETEN
03 88 96 10 80
garage@maylaender.fr

Vente véhicules neufs et occasions

Financement





Hangenbieten et le projet Tétrah H !

TOP DÉPART
le vendredi 10 Janvier 2020



Notre projet initial était double !

D'une part donner l'impulsion pour la création du Parc à l'entrée du village qui se verra progressivement doté d'équipements pour les enfants, les adolescents, les adultes et les séniors. D'en faire un espace convivial, idéalement situé, facile d'accès et en pleine nature.



D'autre part nous avons formulé un challenge, à savoir perdre 1000kg tous ensemble !

** Alors préparez vos bonnes résolutions car le **top départ est donné le 10 Janvier 2020 à 20h00 !***

Pour réaliser notre objectif, nous vous avons promis :

- des personnels encadrant diplômés...
- des activités complémentaires pour y arriver...
- des spécialistes pour apprendre les bons gestes...

Nous avons réussi !

Alors venez rencontrer votre staff le 10 Janvier 2020 à 20h00, il vous présentera votre première activité à laquelle nous allons régulièrement greffer de nouveaux atouts pour une valeur ajoutée unique ! **On compte sur vous, avec pour seules limites celles que nous nous fixerons !**

Cet espace est désormais accessible !

Avec ses nombreux avantages les intérêts de ce parc seront multiples.

Vous pouvez déjà y faire des ballades et au retour du printemps vous pourrez vous y poser en toute convivialité.

Ouvert à tous, il propose déjà un parcours approprié pour la préparation au cross de nos écoliers...



TEMPS LIBRE ET RENCONTRES

Le samedi 7 septembre 2019 a eu lieu la traditionnelle sortie de l'association Temps Libre et Rencontres. La destination retenue cette année était Heidelberg- Croisière sur le Neckar.

Une pluie intermittente a accompagné la visite guidée de la vieille ville de Heidelberg mais n'a pas empêché les participants d'apprécier ce haut lieu du romantisme depuis le pied du château.

Le déjeuner de qualité a été pris dans le restaurant installé dans l'une des plus belles maisons historiques de Heidelberg et l'après-midi s'est poursuivi par une croisière sur le NECKAR enchanteur jusqu'à Neckarsteinach. L'autocar a ensuite longé le Neckar puis pris la direction de Eberbach - Sinsheim - Bad Schönborn - Bruchsal - Karlsruhe et Hangenbieten.

Le club de bricolage a repris ses quartiers à l'espace culturel en démarrant par une séance d'art floral. Après avoir travaillé le déco patch, nous allons, lors des prochaines dates, nous attaquer aux décorations de Noël.

Rendez-vous le lundi soir à 20h, tous les quinze jours!



La section jeux se réunit à la médiathèque le jeudi à 14h tous les quinze jours.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Paroisse catholique Saint-Brice Hangenbieten

La communauté de Paroisses « Les Rives de la Bruche » a célébré le Dimanche 13 Octobre 2019 à Holtzheim la Messe de départ de leur Curé Boguslaw BIALEK qui a été Missionné pour la Communauté de paroisses de « Soultzbach à l'Eberbach » à Woerth.

Le Dimanche 20 Octobre 2019 en l'église de Holtzheim nous avons célébré la Messe d'installation du nouveau Curé Maurice BAHR en présence de nombreuses personnalités religieuses et Municipales.

En présence du Vicaire Episcopal Didier MUNTZINGER qui a lu la lettre de nomination et acception de la nomination du Père Maurice BAHR en tant que Curé de la Communauté de paroisses des Rives de la Bruche (Eckbolsheim-Holtzheim-Wolfisheim et Hangenbieten)

Une nombreuse assemblée a assisté à la célébration pour accueillir leur nouveau Curé, beaucoup d'anciens paroissiens de Schleithal étaient présents pour célébrer avec leur ancien Curé ces moments forts.

Quelques mots prononcés par l'Abbé Maurice BAHR à la fin de la Messe. Croyants pas croyants, pratiquants pas pratiquants vous êtes tous les bienvenus.

A l'issue de la Messe nous nous sommes tous retrouvés à la salle du cercle Saint-Laurent à Holtzheim pour partager un moment de convivialité. Quelques bonnes paroles ont été prononcées par Vincent SCHALCK au nom des Conseils de Fabrique et gestion, Marie-France au nom de l'Equipe d'Animation Pastorale et Gabrielle au nom du Conseil pastoral.

C'est Mme le Maire de Holtzheim, Pia IMBS, qui a adressé la bienvenue et l'accueil chaleureux en présentant un peu toutes les associations existantes dans la Commune en lui assurant un soutien favorable.



03 88 59 76 88
www.sogeca-tp.com
«LE RIED»
HERRLISHEIM

ECLAIRAGE PUBLIC
GAZ - ELECTRICITE
CHAUFFAGE URBAIN

SOGECA



MECANIQUE
GENERALE

15, rue de la Bruche
67980 HANGENBIETEN
Tél. 03 88 96 51 14
Fax 03 88 96 16 78

MEY

Principaux secteurs d'activités

Matériel ferroviaire
Agro alimentaire
Machine outil
Industrie du papier
Véhicule industriel
Travaux publics
Manutention
Chimie





VODIFF

A U T O M O B I L E S

> **22 ANS D'EXCELLENCE**

> **20 000 véhicules vendus**

RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE COLLABORATEURS
VÉHICULES D'IMPORTATION - MODÈLES RARES
REPRISE - FINANCEMENT

 **VO'SERVICES**



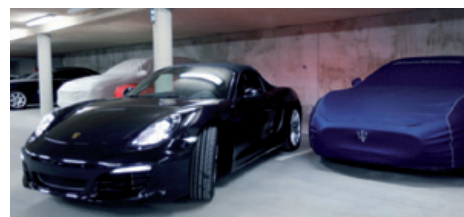
Le sens du service selon Vodiff!
L'adresse de référence dédiée
à l'entretien et à la réparation
multimarque de votre véhicule.

 **VOPNEUS**



Large choix de pneumatiques et
de jantes parmi l'ensemble des
grandes marques du marché.

 **VO'PARK**



Parking sécurisé longue durée,
assorti à une offre de services
unique dans la région.

**ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - LAMBORGHINI
MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN**

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim

Tél. 0390297000 - Fax: 0390297001 - E-mail: auto@vodiff.fr

www.vodiff.fr



Facebook



Instagram



Youtube



blog.vodiff.fr

NOUS AUSSI NOUS SOMMES

UNE FAMILLE RECOMPOSÉE,

DEPUIS 2 ANS

1 SEUL NOM
POUR 3 ADRESSES

B&H
IMMOBILIER



UN RÉSEAU ET UNE VISIBILITÉ PLUS LARGES
POUR VOTRE BIEN

B&H
IMMOBILIER

VENTE // LOCATION // GESTION // SYNDIC

3 AGENCES POUR VOTRE BIEN : ECKBOLSHEIM - WOLFISHEIM - HANGENBIETEN

03 69 20 53 69 // WWW.BH-IMMOBILIER.COM

Naissances

RIMLINGER Odin né le 22 juin 2019
 KLEIN Maïa née le 11 août 2019
 MURER Lehna née le 22 août 2019
 FARFAR Sakina née le 26 août 2019
 GIUSEPPONE Hugo né le 26 septembre 2019
 GASPAR Maëline née le 10 octobre 2019
 FINK Meta-Louise née le 13 octobre 2019
 BOUZAR Hania née le 10 octobre 2019
 OUADAH CHRETIEN Charlie né le 5 novembre 2019
 PETER Esmée née le 20 novembre 2019

Mariages

Monsieur WEBER Nicolas
 et Madame ENGEL Anne le 12 juillet 2019
 Monsieur BLAZER Guillaume
 et Madame WEBER Marie le 12 juillet 2019
 Monsieur KLUMB Sébastien
 et Madame DELOCHE-BERGERET Sandra le 17
 août 2019
 Monsieur BAER Ludovic
 et Madame SELZAM Laetitia le 31 août 2019
 Monsieur HORRENBARGER Nicolas
 et Madame LANDFRIED Justine le 5 octobre 2019

PACS

Monsieur PAPRZYCKI Adrien Victor
 et Madame REBMANN Virginie Nathalie Carine
 le 28 juin 2019
 Monsieur STREIF Julien
 et Madame DUPONTEIX Emilie
 le 08 juillet 2019
 Monsieur FINTZ Cyril
 et Madame OTTMANN Laura
 le 22 juillet 2019
 Monsieur MAZZERO Ludovic
 et Madame DICKS Fanny
 le 2 septembre 2019
 Monsieur GRUBER Julien
 et Monsieur GRANDIDIER Guillaume
 le 17 septembre 2019
 Monsieur GASSERT Mikaël
 et Madame HERTWEG Elodie
 le 25 octobre 2019

Décès

Madame MEY Marie
 décédée le 26 juin 2019
 Madame BROKMANN Marie-Odile
 décédée le 1 août 2019
 Madame FISCHER Bernadette
 décédée le 11 octobre 2019

Noces d'or

Monsieur et Madame FISCHER
 René et Bernadette
 le 27 juin 1969
 Monsieur et Madame OESTERLE
 Jean et Chantal
 le 28 juin 1969
 Monsieur et Madame DUDEL
 André et Christiane
 le 6 septembre 1969

Grands anniversaires

80 ans

Monsieur AUBRY Michel né le 27 novembre 1939

85 ans

Monsieur SCHAEFFER Gilbert né le 13 juillet 1934
 Madame ZIRNHELT Marthe née le 18 juillet 1934



Monsieur MEYLAENDER René
 né le 3 septembre 1934





Traiteur

Saveurs & Délices

Organisateur de réception

7 allée de l'Europe - 67960 Entzheim - Tél. 03 88 59 97 03
www.saveursetdelices.fr - Info@saveursetdelices.fr

Préserver l'espace urbain,
s'y adapter parfaitement
pour le confort de chacun



NTL

Chaque jour en France, les collaborateurs de NTL conçoivent et proposent des solutions innovantes pour le transport public.

Conçus pour s'adapter au cœur des environnements urbains, les tramways sur pneus Translohr allient les atouts d'un système électrique guidé à ceux d'un véhicule sur pneus, tout en garantissant aux voyageurs accessibilité, espace et confort acoustique.



ALSTOM

Nouvelle référence en matière d'électro-mobilité urbaine, le bus 100% électrique Alstom APTIS est conçu pour offrir aux villes une solution de transport propre et performante. Grâce à son accessibilité totale, son confort optimal et sa durée de vie prolongée, APTIS bénéficie des avantages du tramway dans un bus pour offrir une expérience de mobilité sans équivalent aux voyageurs et aux exploitants.



03.88.59.56.57

Le partenaire de vos déplacements



**ZA Les Châteaux
5 rue des Forgerons
67980 HANGENBIETEN**

03 88 59 56 57 reservation@mellocation.com

LOCATION DE VEHICULES

Véhicules de tourisme
Véhicules utilitaires
Frigorifiques
Véhicules prestige

Entreprises
Associations
Particuliers

Vente véhicules neufs et occasions

Possibilité de financement

Entreprise de construction



Maisons individuelles
Collectifs
Halls industriels

L'EXPÉRIENCE - LA COMPÉTENCE - LE SÉRIEUX

FATTORI Vincent
2a rue du Lavoir
67980 HANGENBIETEN
Tél **03 88 96 02 12**
Fax. 03 88 96 09 93
fattorisarl@estvideo.fr



Travaux routiers

Voirie industrielle

Assainissement

Adduction d'eau potable

AGENCE DE HOERDT

www.pontiggia.fr



2 agences à votre service

71 rue du Maréchal Foch
67380 LINGOLSHEIM
03 88 78 32 83

184 route de Lyon
67400 ILLKIRCH
03 90 40 32 60

Didier Metzger

AGENT GÉNÉRAL EXCLUSIF MMA
www.assurances-mma-metzger.fr
N°ORIAS : 07 011 867 – www.orias.fr



Des solutions innovantes pour vos besoins de transport et de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

AUTOMOTIVE



RAILWAY SYSTEM



NEW MOBILITIES



MAIRIE

4 rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN
Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08
Courriel : contact@hangenbieten.fr
Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h15-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h00
Permanence de la Mairie le samedi matin au Point Poste
Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

MÉDIATHÈQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 88 96 17 20
Courriel : mediatheque@hangenbieten.fr
Responsable : Mme Sophie OUVRARD
Horaires :
Mardi : 15h30-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 15h30-19h00
Samedi : 9h00-12h00

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX
Rue des Prés – Tél : 07 81 67 48 19 ou 07 82 94 89 48
Courriel : gemleschateaux@laposte.net

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 90 29 35 20

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 - 2 rue de la 2^{ème} DB 67202 WOLFISHEIM

ORDURES MÉNAGÈRES

Eurométropole
Info déchets : 03 68 98 51 90
Enlèvement des encombrants : 03 68 98 51 89
Collecte : le vendredi
Semaine paire : collecte du verre
Semaine impaire : collecte papier-plastique

DÉCHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim
Tél : 03 88 59 55 37
Ouverture : mercredi et samedi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau : SDEA 03.88.19.97.09
Permanence Assainissement EMS : 03.88.40.05.96
Facture et abonnement SDEA : 03.88.19.29.99
Raccordement aux réseaux
- d'eau potable SDEA : 03.88.19.29.19
- assainissement EMS : 03.68.98.50.00

CULTES

Paroisse catholique : M. l'Abbé BAHM Maurice
Presbytère catholique 2b rue du Presbytère 67810 HOLTZHEIM
Tél : 03 88 78 06 61 - 06 81 50 08 49
Courriel : amb67@yahoo.fr
Paroisse protestante : Mme la Pasteure Caroline INGRAND-HOFFET
Presbytère protestant
9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 00 33
Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

Renseignements utiles

ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 69 81 00 89
Courriel : 0672545c@ac-strasbourg.fr
Ecole Élémentaire – 10 impasse des Ormes
Tél : 03 69 57 96 96
Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert

4 rue du Collège 67204 Achenheim
Tél : 03 88 96 02 42
Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

SANTÉ

Groupe Médical de Hangenbieten

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

Dr Raymond Westerfeld :

lundi, mercredi, samedi de 8h00 à 12h00
Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00

Dentiste

M. Bruno GOSCH – 9a rue du 14 Juillet – Tél : 03 88 96 50 31

Kinésithérapeute

Mme Julie GREBIL – 9a rue du 14 juillet – Tél : 09 87 19 09 37
du lundi au vendredi

M. Gil DUPLESSIX – 9 rue de la Gare – Tél : 03 90 64 86 03

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mme GRIVEL

19 rue Principale – 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

HÔPITAUX

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg

1 place de l'Hôpital - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre

Avenue Molière - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

SANTÉ / SOCIAL

Maison du Conseil Départemental d'Ostwald

Tél : 03 68 33 80 00

Spécialiste pour les aînés et les aidants

Madame KAMMERER

Assistante sociale

Madame KELLER

Puéricultrice

Madame BOHNER

URGENCES

Samu : 15

Police Secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

Appel d'urgences : 112

Sos mains : 03 88 67 44 01 **Centre anti-poisons** : 03 88 37 37 37

Asum : 03 88 36 36 36

Renseignement téléphonique : 118 008

AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 rue du 14 juillet - 67980 Hangenbieten
du mardi au samedi : 8h15-12h30
Tél : 03 69 06 88 96

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

CERTIFIÉ QUALIBAT

**Stell
et
Bontz**



Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles
Travaux spéciaux
Réfection après sinistre
Maisons ossature bois

STELL ET BONTZ

1 chemin de l'Etang
BP 40017

67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 15 55

info@stelletbontz.fr

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE

DÉMOLITION - CRÉPISSAGE

CHARPENTE - COUVERTURE

ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT

CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE

PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND

MENUISERIE - AGENCEMENT

RAVALEMENT DE FAÇADE

PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT DE SOL

ISOLATION ACOUSTIQUE

PRODUITS SPÉCIAUX

www.stelletbontz.fr